



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

UN PRINTEMPS RADIEUX POUR LES MARCHÉS BOURSISERS

Si le printemps a été morne côté météo, il s'est montré positif pour les marchés boursiers, la majorité des grands indices ayant enregistré des gains importants en avril. L'euphorie s'est toutefois estompée à l'approche de l'été, alors que plusieurs spécialistes préconisent la prudence compte tenu des évaluations boursières élevées et du fait que nous serions déjà très avancés dans un cycle haussier. Ce retour au calme arrive aussi au moment où les investisseurs réalisent que le président Trump peine (et peinera) à faire approuver ses mesures de stimulation. C'est sans compter que la Réserve fédérale américaine (la Fed) a une fois de plus élevé son taux directeur au cours du trimestre. Bien que cette hausse ait été attendue, la Fed en a surpris plus d'un en annonçant qu'elle commencerait prochainement à retirer des liquidités. La réduction de la taille de son bilan aura un impact similaire à des hausses de taux et fait contraste avec l'attitude de la Banque centrale européenne, qui poursuit toujours son programme d'assouplissement quantitatif. Malgré cette divergence, le dollar américain a faibli par rapport à l'euro, à la livre sterling et au yen.

Les actions internationales ont été très profitables dans nos Fonds depuis le début de l'année. L'accalmie politique est allée de pair avec de bons rendements, auxquels se sont ajoutés des gains de change. La déception de l'année vient jusqu'à maintenant des actions canadiennes. Les deux moteurs de notre marché boursier, soit les secteurs bancaire et de l'énergie, ont tourné au ralenti. Le prix du pétrole a d'ailleurs diminué de 20 % par rapport à février dernier. Cette baisse est attribuable aux stocks de pétrole

qui demeurent élevés malgré l'entente de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) visant à restreindre l'offre. La production du pétrole de schiste est répartie de plus belle chez nos voisins du Sud.

Malgré la volatilité de fin de trimestre, il faut noter que le climat économique demeure favorable aux actions, alors que l'économie mondiale progresse à un rythme raisonnable, n'entraînant aucune surchauffe au passage. L'emploi se porte bien, les consommateurs sont au rendez-vous, et les pressions salariales n'ont toujours pas affecté les marges bénéficiaires des compagnies. À ce stade-ci du cycle, les banques centrales ont à l'œil l'inflation et elles interviendront de façon plus musclée si requis. La Banque du Canada a d'ailleurs durci le ton en juin et plusieurs économistes ont dû revoir leurs prévisions. Nous pourrions voir les taux monter au Canada avant la fin de l'année.

INFORMATIONS SEMESTRIELLES SUR LES FONDS FMOQ

Les États financiers intermédiaires, le Rapport de la direction sur les rendements et l'Aperçu des Fonds FMOQ pour l'exercice se terminant le 30 juin 2017 seront disponibles au cours de l'été. Comme des dispositions réglementaires permettent d'expédier ces documents uniquement aux participants qui en font la demande, nous vous invitons à nous signifier votre intérêt à les recevoir, si ce n'est pas déjà fait. Vous pouvez le faire dès maintenant en communiquant avec nous par téléphone, par télécopieur, par courrier ou par courriel. Nous vous rappelons que dès que ces documents seront disponibles, au mois d'août prochain, ils pourront être consultés ou téléchargés sur notre site (www.fondsfmoq.com) ou sur le site www.sedar.com. Que ce soit en version papier ou en version électronique, nous vous invitons à prendre connaissance de ces précieuses sources d'information et à nous faire part de vos questions ou commentaires.

DANS CE NUMÉRO...

De nouveaux profils pour préciser vos besoins	5
Avez-vous de l'argent qui traîne quelque part ?	8
Régime d'épargne collectif, serez-vous prêt ?	9
Planification de sa carrière et de sa retraite à court, moyen et long terme	10
Merci Docteur Dutil!	13
Survivance des marchés financiers	13
Rendements annuels composés et valeurs unitaires des parts	15
Ratio des frais de gestion	15
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	15
Éventail de produits et services	16
Pour nous joindre	16

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.

UN PREMIER SEMESTRE DES PLUS ENCOURAGEANTS

Le premier semestre de 2017 s'est avéré un des plus importants de l'histoire quant aux entrées nettes de fonds. Grâce à ces apports, la valeur des actifs sous gestion de notre clientèle totalise maintenant plus de 1,8 milliard de dollars (1,8 G\$). Nous vous remercions chaleureusement de votre confiance renouvelée et vous donnons rendez-vous, bientôt, pour le franchissement du cap des 2 milliards de dollars (2 G\$).

CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS DES FONDS FMOQ

Au cours du mois de mai dernier, les membres du conseil d'administration de la Société de gérance des Fonds FMOQ inc., de la société Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc., de la Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. et de la société Services accessoires Fonds FMOQ inc. ont vu leurs mandats renouvelés. Il s'agit de :

D^r Louis Godin, président du conseil ;
D^r Sylvain Dion, vice-président du conseil ;
D^r Yves Langlois, secrétaire-trésorier ;
D^r Claude Saucier, administrateur ;
D^{re} Josée Bouchard, administratrice ;
Mme Chantal Bélanger, administratrice ;
M. Pierre Caron, administrateur.

M. Jean-Guy Desjardins, président du conseil et chef de la direction de Fiera Capital inc., se joint à eux au sein de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc. (société mère de celles susmentionnées).

Soulignons également que Mme Chantal Bélanger présidera le comité d'audit des diverses sociétés, des Fonds FMOQ ainsi que des Fonds Gestion privée Fonds FMOQ. De son côté, D^r Yves Langlois assumera la présidence du comité de suivi des gestionnaires et de la performance des Fonds FMOQ.

Nous félicitons toutes ces personnes et leur exprimons notre profonde gratitude pour leur précieuse collaboration ainsi que pour leur appui notable tout au long de la dernière année.

Ces renouvellements des mandats coïncident avec la retraite de D^r Renald Dutil à titre de membre des divers conseils d'administration des sociétés des Fonds FMOQ. Rappelons que c'est sous sa présidence à la FMOQ que la première société des Fonds FMOQ – Les Fonds d'investissement FMOQ inc. devenus depuis la société Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. – a été créée en 1997. La société avait alors pour mission de prendre en charge le service à la clientèle, le développement et l'administration des Fonds FMOQ. Après avoir présidé les conseils d'administration des diverses sociétés des Fonds FMOQ jusqu'en 2009, D^r Dutil a accepté d'y siéger à titre de membre jusqu'à cette année. Au nom de tous les membres du conseil, de la direction et du personnel des Fonds FMOQ, nous remercions sincèrement D^r Dutil pour ses nombreuses années de service et lui souhaitons de profiter désormais pleinement de cette retraite bien méritée.

VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR

Depuis quelques années déjà, nous utilisons un questionnaire afin d'établir votre profil d'investisseur. Celui-ci nous permet, entre autres, d'établir votre horizon de placement et votre tolérance au risque. Grâce à cet outil, nous sommes en mesure, d'une part, de nous assurer que vos portefeuilles correspondent au niveau de risque que vous êtes en mesure d'assumer et, d'autre part, de mieux vous conseiller et d'établir avec vous une stratégie de placement correspondant parfaitement à votre situation. Au cours de la dernière année, nous avons revu notre questionnaire afin d'augmenter la précision des résultats et d'être par le fait même en mesure d'adapter encore mieux vos portefeuilles à vos besoins et à vos attentes. Nous avons ainsi défini six (6) profils au lieu de quatre (4) afin que nos conseillers soient encore mieux outillés pour vous conseiller sur la répartition de votre portefeuille et les choix de placements à effectuer. Vous trouverez dans les pages suivantes les définitions des divers profils d'investisseur, les répartitions cibles ainsi que les portefeuilles suggérés pour chacun d'eux.

Les relevés de placement du 30 juin 2017 fournis à nos clients indiquent le profil attribué à chacun des portefeuilles détenus, ainsi que la répartition d'actifs pour chacun d'eux.

Si vous êtes client, nous vous invitons à prendre connaissance de ces renseignements et à communiquer avec votre conseiller pour nous faire part de tout changement dans votre situation financière qui serait susceptible d'affecter vos profils d'investisseur ou la répartition de vos placements. Si vous le souhaitez, vous pourrez saisir cette occasion pour réviser vos profils ou les répartitions de vos actifs. D'ailleurs, étant donné les importantes hausses des marchés boursiers enregistrés en 2016, il se peut que certaines catégories d'actifs de votre portefeuille aient subi une croissance plus rapide que les autres, éloignant ainsi votre portefeuille de sa répartition cible.

RVER : À L'APPROCHE D'UNE AUTRE DATE BUTOIR

Nous vous rappelons que la prochaine date butoir de l'implantation de ce régime est le **31 décembre 2017** et qu'elle concerne les entreprises dont l'effectif est de **10 employés et plus** au 30 juin 2017. Si elles n'offrent pas déjà un régime d'épargne-retraite à leurs employés, ces entreprises devront obligatoirement mettre en place un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) à leur intention.

Il est important de noter que nous offrons aussi le régime d'épargne-retraite collectif (REER collectif) et le compte d'épargne libre d'impôt collectif (CELI collectif). Ces deux produits peuvent être des substituts intéressants au RVER, mais ils doivent être offerts à tous les employés admissibles au RVER et être implantés avant la date butoir applicable à l'employeur.

Pour plus de renseignements à ce sujet, ou pour mettre en place l'un ou l'autre de ces produits, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

COTES QUOTIDIENNES

Depuis le début d'avril, les Fonds FMOQ sont évalués chaque jour ouvrable plutôt qu'une fois par semaine. Vous n'avez donc plus à attendre le vendredi pour nous transmettre vos transactions qui sont maintenant effectuées le jour même de leur réception (à condition que nous les recevions avant 10 h) ou le lendemain. Vous pouvez aussi modifier en conséquence le jour et la fréquence de vos prélèvements bancaires.

LA CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES EST PRÉSERVÉE

Toutes les données contenues dans les dossiers physiques et électroniques de nos participants sont traitées en toute confidentialité. Nous attachons une attention particulière à la sécurité de ces informations et seules les personnes autorisées y ont accès.

Nous tenons également à vous rappeler qu'en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, vous avez le droit de :

- consulter les renseignements personnels vous concernant ;
- vous en procurer une copie, si vous le désirez ;
- faire corriger votre dossier ;
- le compléter, si besoin est ;
- faire retirer votre nom de nos listes de sollicitation.

VOTRE CODE D'ACCÈS À LA RAMQ : PRUDENCE!

Nous souhaitons vous rappeler que votre code d'accès au Service en ligne de la RAMQ est **confidentiel** et qu'il **ne doit pas être divulgué à qui que ce soit**. Nous avons appris que certaines petites agences de facturation, n'ayant pas réussi à se convertir au système SYRA de la RAMQ, demandent aux médecins de leur indiquer leurs codes d'accès dans le but d'effectuer la facturation directement par l'entremise du service en ligne de la RAMQ. La **vigilance** est de mise.

DES FRAIS DE GESTION DÉDUCTIBLES. PARDON ?

Plusieurs institutions financières, en particulier du secteur de la gestion privée, se targuent de facturer leurs honoraires de gestion à part et non pas à même le fonds commun de placement, et de les rendre ainsi déductibles d'impôt. Ce n'est que de la **poudre aux yeux!** En effet, lorsque les frais sont prélevés à même un fonds, ils diminuent les revenus générés par celui-ci et réduisent d'autant vos gains imposables. Il en va de même lorsque les frais sont facturés en sus. Nous reviendrons sur ce sujet de façon plus détaillée dans le prochain numéro.

SERVICE DE FACTURATION RAMQ

Depuis le début de l'année, notre service de facturation RAMQ connaît un essor qui dépasse largement nos prévisions. À la suite de plusieurs changements majeurs (projet SYRA, abandon du service de leur agence de facturation, etc.), beaucoup de médecins ont révisé leurs façons de faire et, après analyse, choisi de nous confier le traitement de leur facturation. Il appert que la qualité de nos services, nos frais raisonnables et notre proximité avec la FMOQ ont été des facteurs déterminants. Nous tenons donc à remercier tous nos clients pour leur confiance et pour l'enthousiasme avec lequel ils réfèrent nos services à leurs collègues.

CYBERSTUDIO FONDS FMOQ

Afin de mieux informer nos clients et l'ensemble des médecins omnipraticiens du Québec, nous avons créé à leur intention un portail de vidéoconférences en ligne : le CyberStudio Fonds FMOQ. Veuillez prendre note que les conférences régulières de 2017 tenues jusqu'à maintenant y sont disponibles.

N'hésitez pas à nous faire part non seulement de vos commentaires et suggestions, mais également des sujets que vous souhaiteriez voir traités.

LES SOCIÉTÉS FONDS FMOQ S'ASSOCIENT À LA CAUSE DES MÉDECINS EN DIFFICULTÉ

La société Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est heureuse d'apporter de nouveau son appui à la Fondation du Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ), et ce, par le biais d'une

commandite importante du 12^e Tournoi Golf - Vélo des fédérations médicales du Québec.

TOURNÉE DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FMOQ

Comme par les années passées, nous participerons aux diverses assemblées que les associations affiliées à la FMOQ tiendront cet automne. À nos yeux, cette tournée est une occasion privilégiée de rencontrer les participants aux Fonds FMOQ et de bien comprendre les préoccupations des membres de la Fédération. Nous tenons à remercier à l'avance les divers exécutifs qui nous réservent un accueil chaleureux et nous permettent d'échanger avec vous. À bientôt!

DÉMÉNAGEMENT? CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU DE COURRIER ÉLECTRONIQUE ?

Si vous avez déménagé, changé d'adresse postale ou électronique ou effectué toute autre modification à vos coordonnées personnelles, n'oubliez pas de nous en informer. Il suffit de nous faire parvenir une note à cet effet par courrier postal ou par courrier électronique sécurisé. Dans ce dernier cas, vous devez être inscrit à notre service d'accès au compte. En plus d'indiquer vos anciennes **et** vos nouvelles coordonnées, votre note doit être signée (courrier postal). Vous pouvez également procéder par téléphone en communiquant avec votre conseiller.

Il y va de votre intérêt, car la Loi sur le Curateur public nous oblige à remettre à Revenu Québec toutes les sommes non réclamées après un délai prescrit (voir l'article dans ce numéro, page 8).

BONNES VACANCES!

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances. Nous invitons ceux et celles qui désirent profiter de cette période d'accalmie pour réviser leur portefeuille à prendre rendez-vous avec un de nos conseillers.

Pendant la période estivale, nos bureaux seront ouverts selon l'horaire habituel, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

4



PROMESSE TENUE!

250 arbres : c'est le nombre de plants que nous avons financés pour remplir notre engagement de rendre carbo-neutre notre dernière tournée annuelle des assemblées générales d'associations affiliées à la FMOQ. En 2016, à l'occasion du lancement du Fonds omniresponsable FMOQ, nous avons en effet promis de compenser les émissions de carbone générées par nos déplacements durant ces visites régionales.

Dès le dégel ce printemps, nous avons pu finaliser l'entente prise avec Arbres Canada : dans le cadre de son Programme national de verdissement, l'organisme à but non lucratif a veillé à la plantation des 250 arbres dans diverses régions du Québec.



Vous y êtes.

Vous avez pris le meilleur chemin, pas le plus facile. Vos actifs sont importants et vous voulez sécuriser ce patrimoine tout en optimisant son potentiel de rendement.

Pour la suite du parcours, laissez-vous guider par des experts qui se préoccupent de vos rêves autant que de vos avoirs.

**POUR UNE OFFRE SUR MESURE,
PRENEZ CONTACT AVEC NOUS !**

Montréal : 1 855 327-6166
Québec : 1 855 657-3248

GESTION **PRIVEE**
FONDS FMOQ

DE NOUVEAUX PROFILS POUR PRÉCISER VOS BESOINS

Soucieux de répondre aux attentes variées de notre clientèle, nous avons enrichi notre éventail de profils d'investisseur.

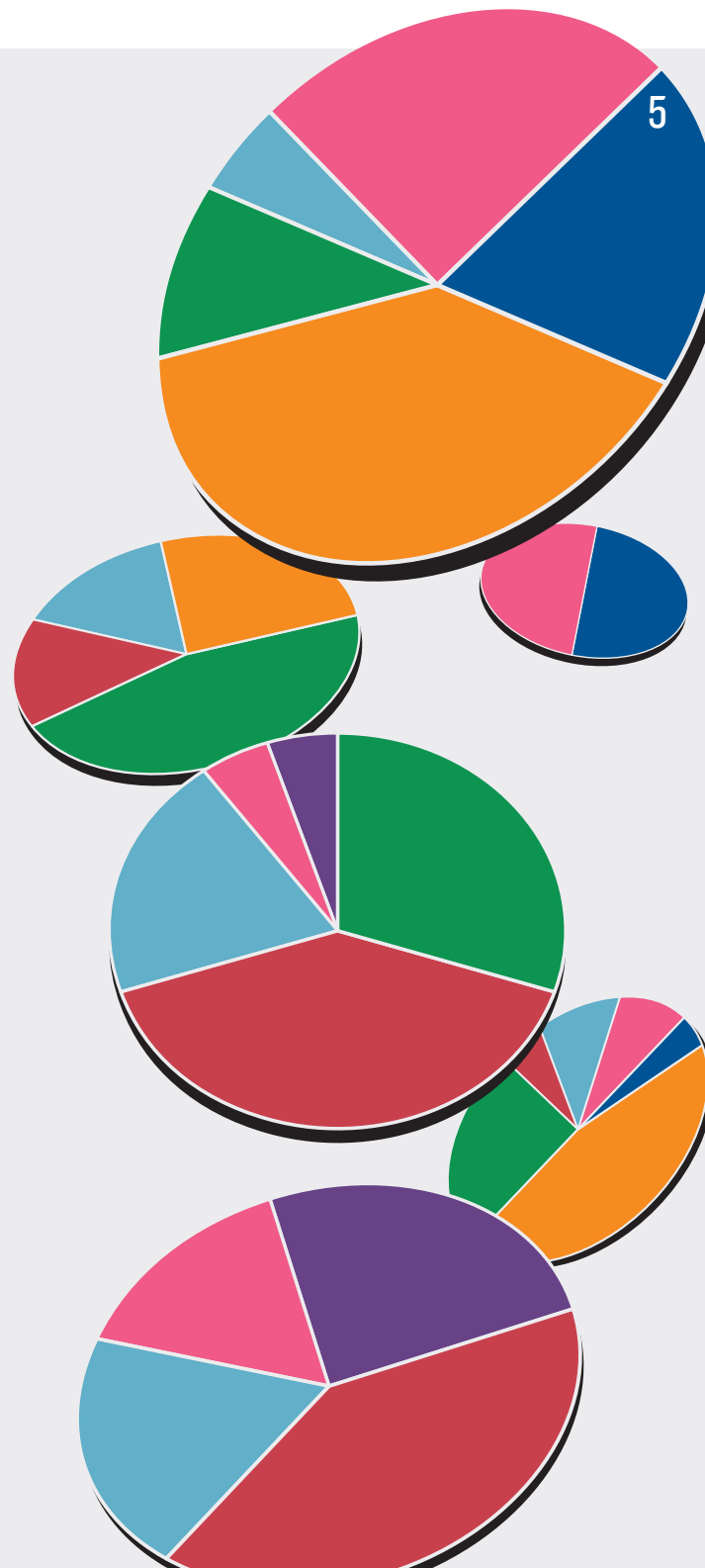
Le profil d'investisseur est une véritable boussole pour vos placements. Il aiguille votre conseiller dans la constitution d'un portefeuille adapté à vos objectifs, en fonction de votre horizon de placement et de votre tolérance au risque. Rappelons que plus l'horizon de placement est lointain et la tolérance au risque est élevée, plus le pourcentage de titres de participation suggéré sera grand. À l'inverse, plus l'horizon de placement est court et plus la tolérance au risque est faible, plus la répartition proposée contiendra des titres à revenu fixe, comme des obligations et des titres du marché monétaire.

En vue de mieux refléter les diverses possibilités, nous avons redéfini nos profils d'investisseur, qui sont désormais au nombre de six. Ce sont des outils précieux qui nous permettent de mieux vous conseiller, en nous assurant que vos investissements sont bien adaptés à vos besoins présents et futurs.

Le profil d'investisseur étant au cœur des décisions de placement, il est essentiel de le revoir régulièrement, en particulier aux étapes importantes d'une vie : un mariage, l'arrivée d'un enfant, la retraite, etc. Nos conseillers sont en mesure de vous aider à vous situer, en discutant avec vous de l'évolution de votre situation et en vous faisant remplir un questionnaire élaboré spécifiquement à cet effet.

Le tableau présenté aux pages suivantes décrit les six profils d'investisseur et expose, pour chacun, la répartition d'actifs correspondante ainsi qu'un modèle de portefeuille reflétant cette répartition. Chaque modèle est conçu pour vous faire profiter au maximum des particularités des Fonds FMOQ tout en vous assurant la diversification la plus optimale possible. Notons que ces modèles sont proposés à titre indicatif et qu'ils sont toujours analysés soigneusement par votre conseiller afin que vos portefeuilles soient représentatifs de votre réalité.

Si vous êtes client de Conseil et Investissement Fonds FMOQ, sachez que votre relevé de placement au 30 juin 2017 indique votre profil d'investisseur pour chaque compte détenu, tel que déterminé par votre conseiller à l'ouverture de votre compte ou à l'occasion d'une mise à jour.



PROFIL D'INVESTISSEUR

RÉPARTITION D'

SÉCURITAIRE

Votre profil d'investisseur indique que vous recherchez une stratégie de placement sécuritaire procurant un revenu régulier et stable.

Votre portefeuille sera composé d'investissements visant une croissance du capital très modérée à long terme et le moins de fluctuations possible.

Dans cette optique, les titres du marché monétaire et à revenu fixe seront privilégiés.

Titres du marché monétaire

Titres à revenu fixe

Titres de participation

CONSERVATEUR

Votre profil d'investisseur indique que vous recherchez une stratégie de placement conservatrice procurant un revenu constant.

Votre portefeuille sera composé d'investissements visant une croissance du capital modérée à long terme tout en réduisant l'impact des fluctuations de marché.

Dans cette optique, les titres à revenu fixe et du marché monétaire seront privilégiés et une faible portion de votre portefeuille sera composée de titres de participation, destinés à bonifier le rendement à long terme.

Titres du marché monétaire

Titres à revenu fixe

Titres de participation

ÉQUILBRÉ MODÉRÉ

Votre profil d'investisseur indique que vous recherchez à la fois un rendement régulier, un revenu constant et une croissance modérée du capital à long terme.

Votre portefeuille sera composé de diverses classes d'actifs et favorisera les titres générateurs de revenus constants.

Dans cette optique, les titres à revenu fixe seront privilégiés et incluront des titres de participation pour leur potentiel de croissance à long terme.

Titres du marché monétaire

Titres à revenu fixe

Titres de participation

ÉQUILBRÉ

Votre profil d'investisseur indique que vous recherchez un potentiel de croissance à long terme et tolérez un niveau de risque modéré.

Votre portefeuille sera réparti équitablement entre les diverses classes d'actifs.

Dans cette optique, autant les titres à revenu fixe que les titres de participation seront utilisés.

Titres du marché monétaire

Titres à revenu fixe

Titres de participation

ÉQUILBRÉ CROISSANCE

Votre profil d'investisseur indique que vous recherchez une croissance appréciable à long terme.

Votre portefeuille sera composé de diverses classes d'actifs et favorisera les titres générateurs de croissance.

Dans cette optique, les titres de participation seront privilégiés et des titres à revenu fixe seront ajoutés pour leur effet stabilisateur.

Titres du marché monétaire

Titres à revenu fixe

Titres de participation

AUDACIEUX

Votre profil d'investisseur indique que vous recherchez une forte croissance à long terme et que vous acceptez des variations importantes à court terme.

Votre portefeuille sera composé de titres pouvant générer une forte croissance du capital à long terme.

Dans cette optique, les titres de participation seront fortement privilégiés.

Titres du marché monétaire

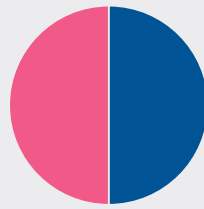
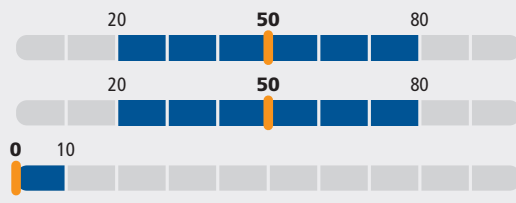
Titres à revenu fixe

Titres de participation

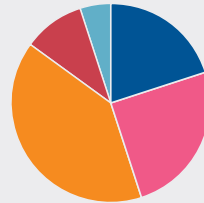
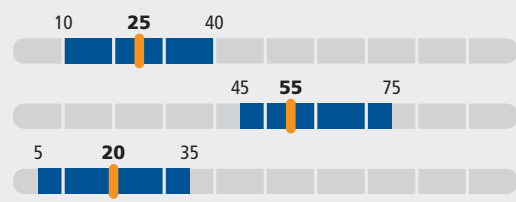
- Notes :
- Le Fonds omniresponsable FMOQ peut remplacer partiellement les Fonds omnibus, de placement et revenu mensuel FMOQ dans une optique d'investissement répondant aux critères ESG de l'investissement socialement responsable.
 - Les Fonds marché monétaire et obligations FMOQ peuvent être remplacés par des produits d'Épargne Placements Québec ou des certificats de placement garanti lorsqu'une protection accrue du capital est souhaitée et qu'une liquidité quotidienne n'est pas requise.

ACTIFS – CIBLE ET BALISES (%)

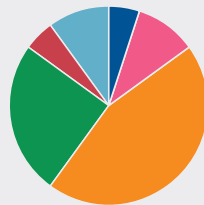
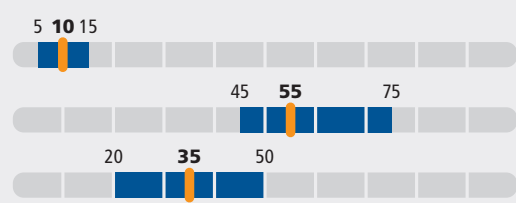
PORTEFEUILLE SUGGÉRÉ (%)



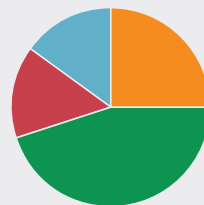
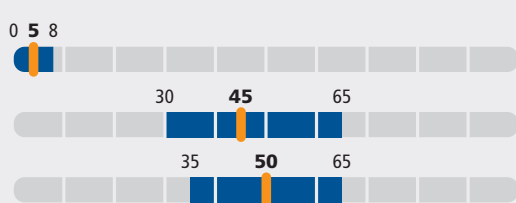
- ◆ 50 % – Fonds monétaire FMOQ
- ◆ 50 % – Fonds obligations canadiennes FMOQ



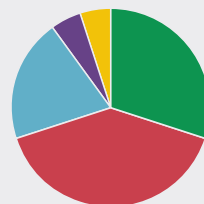
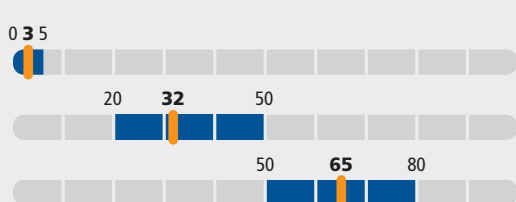
- ◆ 20 % – Fonds monétaire FMOQ
- ◆ 25 % – Fonds obligations canadiennes FMOQ
- ◆ 40 % – Fonds équilibré conservateur FMOQ
- ◆ 10 % – Fonds omnibus FMOQ
- ◆ 5 % – Fonds revenu mensuel FMOQ



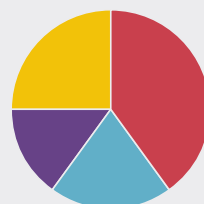
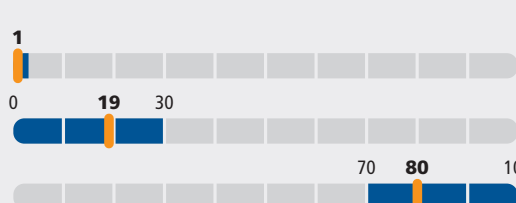
- ◆ 5 % – Fonds monétaire FMOQ
- ◆ 10 % – Fonds obligations canadiennes FMOQ
- ◆ 45 % – Fonds équilibré conservateur FMOQ
- ◆ 25 % – Fonds omnibus FMOQ
- ◆ 5 % – Fonds de placement FMOQ
- ◆ 10 % – Fonds revenu mensuel FMOQ



- ◆ 25 % – Fonds équilibré conservateur FMOQ
- ◆ 45 % – Fonds omnibus FMOQ
- ◆ 15 % – Fonds de placement FMOQ
- ◆ 15 % – Fonds revenu mensuel FMOQ



- ◆ 30 % – Fonds omnibus FMOQ
- ◆ 40 % – Fonds de placement FMOQ
- ◆ 20 % – Fonds revenu mensuel FMOQ
- ◆ 5 % – Fonds actions canadiennes FMOQ
- ◆ 5 % – Fonds actions internationales FMOQ



- ◆ 40 % – Fonds de placement FMOQ
- ◆ 20 % – Fonds revenu mensuel FMOQ
- ◆ 15 % – Fonds actions canadiennes FMOQ
- ◆ 25 % – Fonds actions internationales FMOQ

AVEZ-VOUS DE L'ARGENT QUI TRAÎNE QUELQUE PART?

8 Auriez-vous oublié de l'argent dans un compte bancaire ou hérité sans le savoir? C'est plus fréquent qu'on peut le penser! Au Québec, les biens non réclamés totalisent 361 millions de dollars, qui dorment dans les coffres de l'État en attendant d'être récupérés par leurs propriétaires.

Ces biens, dont 30 % valent plus de 500 \$, sont de diverses natures : produits financiers restés inactifs, sommes payables en vertu d'un contrat d'assurance vie, successions en quête d'ayants droit, biens délaissés par des sociétés dissoutes... Quand les institutions détentrices sont incapables de retrouver les propriétaires, elles doivent, à l'expiration d'un certain délai prévu par la loi, remettre les biens délaissés à Revenu Québec, qui en assure l'administration.

Les parts de fonds communs de placement que nous administrons pour nos clients font partie des produits financiers qui se retrouveraient sur la liste des biens non réclamés advenant le cas où ils n'auraient fait l'objet d'aucune réclamation, opération ou instruction depuis au moins trois ans et que leur propriétaire resterait introuvable. Heureusement, ce n'est le cas d'aucun de nos comptes actuellement. Il faut dire que notre attitude proactive permet d'éviter cette situation. Dès qu'un envoi nous est retourné avec la mention « mauvaise adresse », nous effectuons des recherches pour retracer le destinataire.

Comment savoir si vous avez des droits sur une partie de ces millions oubliés? Rendez-vous à la page du Registre des biens non réclamés du site de Revenu Québec (www.revenuquebec.ca). Il vous suffit de taper votre nom ou le nom de la personne pour qui vous faites la recherche pour savoir aussitôt s'il figure dans l'un des 330 466 dossiers en cours. Sachez que dix ans après avoir été remis à Revenu Québec les produits financiers de moins de 500 \$ deviennent propriété du trésor public. Ceux de 500 \$ ou plus sont conservés indéfiniment par Revenu Québec en attendant d'être réclamés.

Sans aucun doute, mettre la main sur un montant d'argent auquel on ne s'attendait pas fait sourire. Toutefois, pour éviter d'égarer des sommes qui vous appartiennent, il serait sage de consigner dans un dossier tous vos avoirs ainsi que les renseignements permettant de les retrouver. En plus de vous assurer un suivi adéquat de vos actifs, cette liste sera fort appréciée de votre liquidateur testamentaire.



RÉGIME D'ÉPARGNE COLLECTIF SEREZ-VOUS PRÊT?

9

Le décompte est commencé pour les entreprises de 5 à 19 employés. Contraintes d'offrir un instrument d'épargne collectif à leur personnel, elles ont encore le choix du régime. Mais plus pour longtemps.

La Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite oblige toutes les entreprises comptant 5 employés et plus à offrir un régime d'épargne avec retenues sur le salaire à leur personnel. La date limite pour la mise en application du régime est établie par la loi et dépend du nombre d'employés.

Nombre d'employés	Date limite
20 employés et plus au 30 juin 2016	31 décembre 2016
De 10 à 19 employés au 30 juin 2017	31 décembre 2017
De 5 à 9 employés au 1 ^{er} janvier 2018	Après le 1 ^{er} janvier 2018 (à déterminer)

Avant la date limite le concernant, l'employeur a le loisir de choisir le type de régime qu'il désire : un régime agréé de pension, un REER collectif, un CELI collectif ou encore un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Toutefois, si un régime n'est pas *en vigueur* à la date d'échéance prévue, alors l'employeur perd ce choix et se voit dans l'obligation d'implanter un RVER.

En tant qu'employeur, que vous soyez visé par l'échéance du 31 décembre 2017 ou que vous soyez concerné en 2018, vous avez tout intérêt à agir sans tarder, car la mise en place d'un RVER nécessite une période de quelques mois afin de respecter les divers délais requis par la loi. De plus, si vous employez de 5 à 19 personnes et souhaitez vous soustraire à l'obligation d'instaurer un RVER en mettant sur pied un REER ou un CELI collectif, celui-ci doit être en vigueur *avant* la date butoir. Il n'y a vraiment pas de temps à perdre!

Si vous désirez davantage d'information à ce sujet ou si vous avez besoin d'un accompagnement professionnel et efficace pour implanter l'une ou l'autre de ces solutions, communiquez dès maintenant avec nous.





FORMATION

10

PLANIFICATION DE SA CARRIÈRE ET DE SA RETRAITE À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Depuis 2010, nous diffusons, en collaboration avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le Collège des médecins, un atelier de formation sur les finances personnelles. Originellement appelé « Planification de la retraite », il a ensuite été renommé « Planification de sa retraite à court, moyen et long terme », un titre qui reflète mieux l'ensemble des sujets couverts.

Au fil des ans, près de 1 000 omnipraticiens ont participé à cette formation, qui récolte un taux de satisfaction très élevé. Parmi les nombreux commentaires reçus, beaucoup ressemblaient à ceux-ci :

En réponse à la forte demande et pour satisfaire davantage les jeunes professionnels de la santé, nous avons bâti un nouvel atelier à leur intention. Non seulement nous avons repris les sujets de l'atelier initial, mais nous les avons bonifiés en ajoutant des éléments expressément dédiés à cette clientèle.

Ce nouvel atelier, appelé « Planification de sa carrière et de sa retraite à court, moyen et long terme » et **conçu spécifiquement pour les médecins de 35 ans et moins**, est maintenant offert dans le cadre d'une journée de formation reconnue par la FMOQ (6 heures de crédits de catégorie 1).

Les finances personnelles, c'est loin d'être uniquement pour la retraite. Il faut s'en occuper à tous les moments de sa vie.

« SI J'AVAIS SU ! »

« LES JEUNES MÉDECINS DEVRAIENT SUIVRE CETTE FORMATION EN TOUT DÉBUT DE CARRIÈRE ! »

« JE RECOMMANDERAI CETTE FORMATION À TOUS LES MÉDECINS DE MON ENTOURAGE, PEU IMPORTE LEUR ÂGE. »

5 MAUVAISES RAISONS DE NE PAS S'INSCRIRE À CET ATELIER

- 1 Je suis beaucoup trop jeune.**

Faux. Cet atelier est spécifiquement destiné aux médecins en début de pratique. Il touche de nombreux aspects des finances personnelles qui vous concernent maintenant et qui peuvent avoir un impact tout au long de votre carrière et même de votre retraite.
- 2 J'ai tout mon temps pour préparer ma retraite.**

Faux. Non seulement la préparation de la retraite n'est qu'un des nombreux volets de cette formation, mais vous découvrirez l'extraordinaire avantage de débiter tôt.
- 3 J'ai trop de dettes et d'obligations. Ce sera pour moi lorsque j'aurai davantage de moyens.**

Faux. Justement, nous y traitons de la gestion des dettes. Vous apprendrez comment diminuer vos coûts d'emprunt et ainsi réduire votre fardeau d'endettement plus rapidement.
- 4 J'ai tout ce qu'il me faut; j'ai un bon comptable qui s'occupe de mes affaires.**

Faux. Il ne s'agit pas de mettre en doute le travail des professionnels. Toutefois, vous avez tout intérêt à connaître les possibilités qui s'offrent à vous, ne serait-ce que pour mieux comprendre les options qui vous seront proposées afin de prendre les meilleures décisions. De plus, rassurez-vous : les questions abordées ne sont pas de nature comptable ou fiscale.
- 5 Je n'ai besoin de personne pour gérer mes finances personnelles.**

Peut-être, mais si vous ne comptez que sur vous-même, il est d'autant plus important que vous soyez très bien informé sur les divers sujets des finances personnelles. Par ailleurs, cet atelier ne vise pas à vous vendre des produits ou des services. Bien que bâti par nos spécialistes en collaboration avec un consultant externe, il est exempt de tout biais et de toute offre commerciale, conformément aux règles d'éthique des services de formation continue de la FMOQ.

UNE FORMATION SUR MESURE POUR LES MÉDECINS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Parmi les sujets traités :

- **Finances personnelles**
 - Bilan
 - Budget
- **Gestion du crédit**
 - Marge de crédit
 - Prêt personnel
- **Fiscalité**
 - Impôts
 - Constitution d'une société par actions
 - Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
 - Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- **Investissement**
 - Fonds communs de placement
 - Gestion privée
- **Éléments légaux et gestion du risque**
 - Union de fait ou mariage
 - Mandat de protection
 - Testament
 - Assurances

PROCHAINS ATELIERS

MONTRÉAL

Jeudi 23 novembre 2017, de 9 h à 17 h
Endroit à confirmer

QUÉBEC

Date à confirmer

SHERBROOKE

Date à confirmer

Information et inscription

M. Jean-Philippe Trottier-Hardy
Téléphone : **514 868-2082**, poste **272**
Sans frais : **1 888 558-5658**, poste **272**

PRENEZ NOTE QUE LES PLACES SONT LIMITÉES.

VOTRE FACTURATION
VOUS DONNE-T-ELLE
DES MAUX DE TÊTE ?

NOUS POUVONS
VOUS AIDER !

Nous maîtrisons le nouveau système
de rémunération à l'acte (SYRA)
de la RAMQ. **Appelez-nous.**

SERVICE DE FACTURATION

514 868-0661 ou, sans frais, 1 877 679-3229

www.fondsfmoq.com  

MERCI DOCTEUR DUTIL !



Après plusieurs années passées aux conseils d'administration des diverses sociétés des Fonds FMOQ, d'abord comme président jusqu'en 2009 puis comme membre jusqu'à cette année, Dr Renald Dutil a décidé de ne pas solliciter de renouvellement de ses mandats.

Durant ses années à la présidence de la FMOQ, Dr Dutil a joué un rôle déterminant dans la création de la toute première société de notre groupe, qui a été lancée officiellement en 1997. Chargée à l'origine du service à la clientèle des Fonds FMOQ, cette filiale autonome a été un véritable catalyseur de la création d'une force financière au bénéfice exclusif des participants et dont la valeur avoisine aujourd'hui les deux milliards de dollars (2 G\$).

Nous tenons à remercier chaleureusement Dr Dutil pour son apport inestimable à la sécurité financière des médecins omnipraticiens, et à lui souhaiter une longue et heureuse retraite.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Au deuxième trimestre, les investisseurs ont progressivement délaissé les événements politiques pour porter leur attention sur les facteurs économiques fondamentaux. Aux États-Unis, il est devenu de plus en plus clair que les grandes réformes fiscales promises par le président Trump ne pourraient être approuvées et implantées rapidement. Les effets de ces réformes se feront davantage sentir à partir de 2018.

Sur le front économique, l'emploi a continué de progresser au cours du trimestre. Aux États-Unis, le taux de chômage est maintenant à 4 %, niveau considéré par plusieurs comme le plein emploi. La vigueur du marché du travail s'est répercutée sur les indices de confiance des consommateurs. Par conséquent, ils ont atteint des sommets en mai. Bien que la croissance de 1,2 % du PIB au premier trimestre ait été décevante, les économistes s'attendent généralement à un rebond au second trimestre puisque la demande intérieure est solide.

La croissance de l'économie européenne affiche également une solide progression. Au premier trimestre, la zone euro a connu sa meilleure progression du PIB réel en deux ans. Les tensions politiques se sont atténuées en Europe au cours du trimestre. La victoire d'Emmanuel Macron aux élections présidentielles françaises en mai, puis aux élections législatives de juin, a considérablement réduit la probabilité d'une propagation de la tendance populiste observée aux États-Unis et au Royaume-Uni. L'avenir de l'Union européenne est donc moins menacé.

Par ailleurs, l'économie chinoise a rebondi en début d'année, améliorant les perspectives de croissance des économies émergentes du continent asiatique.

Les pays de l'OPEP ont prolongé jusqu'en mars 2018 l'entente visant à restreindre la production de pétrole. Malgré cette décision, le prix du pétrole a accusé une baisse importante au deuxième trimestre. En effet, la surproduction aux États-Unis et l'augmentation de la production dans certains pays comme l'Iran, l'Irak et la Libye contribuent au déséquilibre sur le marché mondial. La faiblesse du prix du pétrole a contribué à contenir les pressions inflationnistes.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

L'amélioration des conditions économiques a incité la Réserve fédérale américaine (la *Fed*) à poursuivre la normalisation de sa politique monétaire. Ainsi, après deux hausses successives du taux directeur en décembre 2016 et en mars 2017, la banque centrale des États-Unis a décidé d'augmenter à nouveau son taux de 0,25 % à la mi-juin. Les dirigeants de la *Fed* ont indiqué qu'une autre hausse pourrait survenir d'ici à la fin de 2017. Il pourrait aussi y avoir trois autres hausses en 2018 si les conditions économiques demeurent favorables. Le ton adopté par la présidente de la *Fed* Janet Yellen indique toutefois que les prochaines hausses pourraient être plus

espacées. Les propos de Mme Yellen et les difficultés de l'administration Trump à remplir ses engagements ont contribué à la faiblesse du dollar sur le marché des changes, surtout en deuxième moitié de trimestre.

14

Au pays, la Banque du Canada a effectué un certain virage à la fin du trimestre. En effet, la sous-gouverneure Carolyn Wilkins et le gouverneur Stephen Poloz ont affirmé que les faibles taux avaient contribué à stimuler la croissance économique. Selon eux, il faudra bientôt évaluer si la détente monétaire actuelle est encore nécessaire. Les investisseurs ont rapidement conclu qu'une hausse du taux directeur serait décrétée dès l'automne 2017. Les taux obligataires canadiens ont donc remonté en juin sur l'ensemble de la courbe. L'écart entre les taux obligataires canadiens et américains s'est resserré, ce qui a contribué à la hausse du dollar canadien au cours des dernières semaines du trimestre.

Malgré la vigueur de l'économie et la hausse de l'inflation près de sa cible, la Banque centrale européenne (la BCE) a maintenu sa politique monétaire très accommodante. Les investisseurs s'attendaient à un changement de ton de la part de la BCE, puisque l'inflation européenne avoisine la cible de 2 %. Rappelons qu'en 2015 et 2016, le taux d'inflation était près de 0 %, ce qui avait alors incité la BCE à prendre des mesures exceptionnelles afin de stimuler la croissance et d'éviter la déflation. Par ailleurs, les résultats des élections en France ont contribué à la remontée de l'euro au cours du trimestre.

Les négociations entre les représentants de l'Union européenne et du Royaume-Uni en vue du Brexit ont débuté à la fin mars. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a décidé de jouer de prudence et de maintenir les taux à leur niveau actuel. En conséquence, la livre, déjà affaiblie depuis le référendum de juin 2016, a perdu du terrain au cours du trimestre.

En dépit de l'amélioration des perspectives de croissance de l'économie mondiale, les taux de rendement des obligations gouvernementales nord-américaines ont baissé, tout comme les pressions inflationnistes et les cours pétroliers. Dans ce contexte, les investisseurs ont diminué leurs attentes quant au nombre de hausses du taux directeur américain susceptibles de survenir en 2017. Parallèlement, les écarts de taux des obligations de sociétés se sont resserrés. Ces titres ont été favorisés par les bénéfices supérieurs aux prévisions et la conviction que la réforme fiscale du président Trump se traduira par une forte hausse des bénéfices des sociétés. Ces deux éléments ont également favorisé les obligations à haut rendement.

MARCHÉS BOURSISERS

La baisse des matières premières et le repli des titres bancaires ont nuï au rendement du marché boursier canadien au deuxième trimestre. Comme les secteurs de l'énergie, des matériaux et des services financiers représentent environ les deux tiers de l'indice canadien, le bon rendement des autres secteurs n'a pas suffi à établir le contrepoids et l'indice composé a terminé le trimestre en baisse. Les positions du président Trump à l'égard de l'ALENA ont aussi contribué à miner la progression des cours boursiers canadiens.

Les autres places boursières ont connu un bien meilleur trimestre. Aux États-Unis, les très bons résultats des sociétés au premier trimestre ont soutenu la croissance des cours boursiers. Bien qu'une majorité des secteurs affichent de bonnes croissances, les titres de technologie se sont démarqués. Globalement, le marché boursier américain a encore touché de nouveaux sommets au cours du trimestre.

Les marchés boursiers outremer ne sont pas en reste. En Europe, les bourses ont tout particulièrement apprécié l'élection d'Emmanuel Macron. Il faut dire que les perspectives économiques et les très bons résultats financiers des sociétés militent également pour une poursuite du marché haussier.

Les marchés boursiers émergents ont affiché d'excellents rendements au cours du trimestre, en dépit de la crise politique qui a secoué le Brésil en mai. L'amélioration des perspectives de l'économie chinoise a contribué à la hausse des bourses asiatiques.

À L'HORIZON

Nous continuons de favoriser un scénario de croissance mondiale synchronisée. En effet, l'ensemble des indicateurs économiques pointent vers une accélération de l'économie américaine au cours des prochains mois. D'une part, l'amélioration des perspectives de croissance mondiale et la faiblesse du billet vert favoriseront le secteur manufacturier. De plus, l'optimisme des consommateurs, soutenu par la vigueur du marché de l'emploi et la hausse des salaires, se traduira par une augmentation des dépenses des ménages.

L'économie canadienne continue de s'ajuster aux faibles prix du pétrole. La croissance est forte et généralisée à travers le pays. La Banque du Canada entreprendra au cours des prochains mois un virage de sa politique monétaire puisque l'économie n'a plus besoin des mesures de stimulation actuellement en place.

Les décideurs politiques d'Europe et du Japon sont finalement en mesure de relancer la croissance. Quant aux marchés émergents, ils continueront à tirer parti de l'augmentation de la demande mondiale, des liquidités abondantes et de la hausse des prix des matières premières.

Cette conjoncture de retour de l'inflation est de bon augure pour les actions et les matières premières (à l'exception de l'or). C'est pourquoi nous favorisons les actions canadiennes et celles des pays émergents. À l'opposé, les titres à revenu fixe et le dollar américain pourraient accuser un certain recul au cours des prochains mois.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 30 JUIN 2017

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(%)	(\$)
MONÉTAIRE	0,43	0,45	0,56	0,64	0,69	1,14	1,67	2,32		10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	4,41	3,78	4,21	3,14	s.o.	s.o.	s.o.	4,86	(2013-04-05)	11,057
OMNIBUS	7,56	3,55	4,18	7,07	7,29	4,43	5,76	5,75		25,350
PLACEMENT	8,84	4,58	6,33	9,32	9,40	4,73	5,86	6,14		28,604
REVENU MENSUEL	11,22	5,21	2,16	5,54	6,28	5,09	s.o.	5,45	(2006-10-06)	10,438
OBLIGATIONS CANADIENNES	-0,77	2,19	2,87	3,24	2,39	4,17	4,49	4,68	(2001-03-16)	11,635
ACTIONS CANADIENNES	7,29	2,07	1,66	8,47	8,59	3,14	6,91	7,17		21,676
ACTIONS INTERNATIONALES	19,08	7,91	11,42	14,22	15,65	5,16	5,22	4,64		12,746
OMNIRESPONSABLE	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	(2016-09-16)	10,517

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com ou dans le site www.sedar.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,35 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT | Depuis le 3 avril 2017, les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, à chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons donc les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés précédemment.

Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 31 MAI 2017

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,65 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,15 %	ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR OMNIBUS REVENU MENSUEL OMNIRESPONSABLE	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,22 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,53 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,29 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,45 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2017-06-30	Écarts	2017-03-31	Écarts	2016-12-30	Écarts	2016-09-30	Écarts	2016-06-30
S&P/TSX (Toronto)	7,9 %	15 182,19	-2,4 %	15 547,75	1,7 %	15 287,59	3,8 %	14 726,00	4,7 %	14 064,54
S&P 500 (New York) **	15,7 %	3 144,84	0,1 %	3 142,33	4,5 %	3 007,97	5,7 %	2 846,26	4,8 %	2 716,99
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	17,6 %	2 443,80	2,5 %	2 384,59	5,4 %	2 262,53	1,3 %	2 234,07	7,5 %	2 078,10
FTSE TMX Univers (obligations canadiennes)	0,0 %	1 035,30	1,1 %	1 023,90	1,2 %	1 011,40	-3,4 %	1 047,40	1,2 %	1 035,10

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Convertis en dollars canadiens.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

CONSEIL ET INVESTISSEMENT FONDS FMOQ INC. OFFRE TOUTE
UNE GAMME DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS¹ AUX MEMBRES
DE LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC, DE
L'ASSOCIATION DES OPTOMÉTRISTES DU QUÉBEC AINSI QU'À LEURS PROCHES.

RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

FONDS FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales
- omniresponsable

AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

OBLIGATIONS GARANTIES⁴

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'Épargne Placements Québec.

DÉPÔTS À TERME⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES⁶

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE⁷

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

SERVICE DE FACTURATION⁸

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances). La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(4) Épargne Placements Québec MD est une unité administrative du ministère des Finances du Québec.

(5) Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(6) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(8) Offert par Services accessoires Fonds FMOQ inc.

MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

QUÉBEC

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

SITE INTERNET

www.fondsfmoq.com

COURRIEL

info@fondsfmoq.com

